



## **Le Collège des Généralistes Enseignants et Maîtres de Stage du Poitou Charentes**

**SIRET : 818 733 933 00019**

**Code APE : 9499Z**

### **Conseil d'Administration du 6 juillet 2022**

En visioconférence par Zoom

#### **OUVERTURE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION à 20h00**

Rappel de l'ordre du jour :

- Missions d'information secrétariat
- AG 2023
- Organigramme COGEMS
- Retour sur visio des référents SNEMG
- Retour soirée COGEMS du 16/06 et perspective
- Convention stage satellite avec PMI
- Questions diverses

Présents : Christophe BONNET, Luc BUI-BARDET, Raphaèle FORGEOT, Vincent HELIS, Valérie TRANCHEE-VERGE, Elodie ZAMBONI

Excusée : Marc BESNIER, Anne GENDREAU, Virginie LAIDET, Anne-Laure NAVARETTE-HEINTZ, Andrea POPPELIER

#### **MISSIONS D'INFORMATION SECRETARIAT**

Le DMG fait des demandes au secrétariat du COGEMS pour parfois pallier aux défaillances du secrétariat du DMG. Pour que les missions du secrétariat du COGEMS soient claires, il a été décidé d'évoquer le sujet en conseil d'administration.

La réalité est qu'il y a une vraie difficulté pour la faculté de maintenir des postes administratifs, notamment en informatique. Pour rappel, lorsque Philippe BINDER a pris ses fonctions de Directeur du DMG, il avait demandé à avoir un temps de secrétariat et il avait été confronté à des réactions d'opposition assez vives.

Par ailleurs, une difficulté supplémentaire vient s'ajouter : la liste des MSU du COGEMS, celle du DMG et celle de l'ARS sont différentes les unes des autres sans que l'on arrive à savoir laquelle est la plus à jour.

Après discussion, il est décidé que le secrétariat du COGEMS aura pour missions de rappeler aux MSU que leur agrément arrive à son terme l'année précédente l'échéance, d'aller une fois par an au DMG pour comparer les listes et résoudre les différences si cela est possible.

Pour pouvoir mener à bien les missions citées ci-dessus, Elodie devra demander au DMG le process pour l'agrément ainsi que les documents nécessaires afin de transmettre l'information et les documents aux MSU qui enverront ensuite leurs dossiers à Mme BORDAGE.

Si jamais de nouvelles demandes sont faites de la part du DMG, Elodie pourra demander aux administrateurs du COGEMS-PC si la demande entre dans le cadre des missions du secrétariat du COGEMS ou pas. Si la demande n'entre pas dans les missions du secrétariat, un administrateur du COGEMS contactera le DMG pour lui expliquer la réponse.

Concernant les tuteurs, le secrétariat a créé une liste de diffusion d'après la liste envoyée par le DMG. Lorsqu'un MSU demande à être retiré de cette liste, le secrétariat le fait.

## **AG 2023**

La date de la prochaine Assemblée Générale a déjà été fixée lors du dernier Conseil d'Administration : le 4 mars 2023.

Après avoir débattu, il est décidé de proposer une nouvelle forme :

- 14h00 – 16h00 : Ateliers
- 16h00 – 16h30 : Pause avec café
- 16h30 – 18h30 : Assemblée Générale
- 18h30 – 19h30 : Temps libre
- 19h30 : Repas festif suivi d'une soirée avec DJ ou groupe

Les conjoints seront conviés au repas et à la soirée festive et nous pourrions leur proposer un circuit découverte l'après-midi pendant que les MSU participent aux ateliers et à l'AG.

Concernant le lieu, Elodie doit voir avec le Domaine du Griffier ce qu'ils peuvent nous proposer.

Concernant les ateliers, Vincent HELIS pensait proposer un atelier sur les difficultés rencontrées par les maîtres de stage et comment ces difficultés ont été résolues.

## **ORGANIGRAMME COGEMS**

Le secrétariat avait proposé un organigramme. Après discussion, il est décidé de mettre sur le site internet l'organigramme suivant :

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### LE BUREAU



Dr Vincent HELIS  
Président



Dr Valérie  
TRANCHEE VERGE  
Vice-Présidente



Dr Andrea  
POPPELIER  
Trésorière



Dr Virginie LAIDET  
Secrétaire



Elodie ZAMBONI  
Secrétaire du COGEMS  
secretariat.cogems-pc@gmail.com  
06 27 06 60 52



Dr Marc BESNIER  
Chargé de mission aux évaluations



Dr Christophe BONNET  
Co-Responsable des formations des MSU



Dr Luc BUI-BARDET  
Relais des MSU en difficulté dans le 17



Dr Raphaële FORGEOT  
Co-Responsable des formations des MSU



Dr Anne GENDREAU  
Responsable animation



Dr Vincent HELIS  
Relais des MSU en difficulté dans le 79



Dr Virginie LAIDET  
Relais des MSU en difficulté dans le 16



Dr Anne-Laure NAVARETTE-HEINTZ  
Responsable du site internet



Dr Andrea POPPELIER



Dr Valérie TRANCHEE VERGE  
Relais des MSU en difficulté dans le 86

Pour les relais départementaux des MSU en difficulté, il serait intéressant de faire une fiche d'orientation reprenant le type de difficultés rencontrées et ce qui doit être fait pour chaque type de difficulté. Pour établir cette fiche, Vincent HELIS propose que les relais départementaux organisent une visioconférence.

### RETOUR SUR VISIO DES REFERENTS SNEMG

Vincent HELIS s'est porté volontaire pour être référent du Poitou-Charentes.

Lors de cette visioconférence, il y avait 17 participants sur toute la France. Chacun faisait remonter les différents problèmes rencontrés dans sa faculté :

- problèmes de conventions et d'agrément,
- problèmes des signatures électroniques ou pas,
- problèmes des honoraires et des salaires, problèmes de retards de paiement,
- la nouvelle circulaire de février 2022 qui n'est pas claire

L'objectif fixé est de faire remonter les problèmes au secrétaire du SNEMG et d'avoir un contact 4 à 6 fois par an pour faire le point sur les avancées du SNEMG et dans les facultés.

### RETOUR SOIREE COGEMS DU 16/06 ET PERSPECTIVE

Valérie TRANCHEE-VERGE fait un point sur la soirée du 16 juin 2022 : elle en a profité pour faire du lien avec les nouveaux maîtres de stage, l'épouse du successeur d'Éric SURY (c'est une personne ressource pour le COGEMS et le CNGE).

Anne GENDREAU, référente convivialité, est absente à cette réunion mais a envoyé un mail au secrétariat : « *Je ne pourrai pas être présente ce soir au CA.* »

*Concernant la soirée du 16 juin, avez-vous eu des retours ? Moi non.*

*Comme nous en avons parlé, après l'été entre octobre et décembre je pense que nous pourrions faire le même type de soirée à Poitiers pour les MSU du Nord de la région.*

*Pour 2023, (si pas de crise sanitaire !), il serait intéressant de reprendre les soirées échanges de pratiques entre MSU, 1 à 2 par an et par département. Je suis volontaire pour la Charente-Maritime. »*

Il faudra voir pour la prochaine fois pour qu'il y ait plus de boissons non alcoolisées.

Un tweet a été mis sur notre compte et sur notre site internet avec 2 photos. Il faudra voir avec Anne-Laure NAVARETTE-HEINTZ s'il est possible de corriger l'orthographe de Saintes.

Il faudra également convier les conjoints, médecin généraliste ou pas. Sur cette première rencontre, un MSU est venu accompagné de sa conjointe qui est médecin généraliste et qui se sent motivée à devenir MSU.

### **CONVENTION STAGE SATELLITE AVEC PMI**

Après en avoir parlé avec Stéphanie MIGNOT et Philippe BINDER qui n'avaient pas de convention sous les yeux, Vincent HELIS a récupéré deux conventions :

- une avec le logo de la faculté de médecine et qui est utilisée en Charente
- une qui est utilisée dans les Deux-Sèvres

Vincent HELIS propose de soumettre ces 2 conventions aux administrateurs du COGEMS et au DMG.

Valérie TRANCHEE VERGE est ennuyée que ce soit le COGEMS qui gère ces conventions alors que l'initiative est du ressort de l'étudiant. Vincent HELIS propose alors de soumettre la convention au DMG sans le faire en tant que représentant du COGEMS.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **1. Réunion du CNGE à Paris pour le calendrier des formations 2023**

Deux dates sont proposées : 20 ou 21 octobre 2022 de 10h00 à 16h00. Cette année, nous serons 3 du COGEMS à y aller : Christophe BONNET (réfèrent formation actuel), Raphaële FORGEOT (future référente formation) et Elodie ZAMBONI (secrétaire du COGEMS). La date choisie est le 20 octobre 2022. Elodie et Christophe y iront la veille en train et Raphaële les rejoindra le lendemain. Il faudra voir avec Andrea pour valider ces déplacements. Cette année, nous sommes 3 à y aller car Christophe passe le flambeau à Raphaële.

Christophe BONNET demande également si un prochain CA est prévu en septembre car il doit préparer un calendrier prévisionnel des formations 2023 avec Raphaële FORGEOT et le CA de septembre permet de faire le point avec les administrateurs sur leurs souhaits de formations pour l'année suivante.

#### **2. Nombre d'internes par MSU et temps de présence au cabinet**

Pierrick ARCHAMBAULT a fait un mail dernièrement rappelant que le nombre d'internes par MSU est de 2 maximum car sur les dernières listes de stages, il est apparu que certains MSU reçoivent 3 internes.

Il est également rappelé que le temps de présence des internes au cabinet pendant leurs stages est de 4 jours par semaine.

### 3. Modifications à apporter sur le site internet

Les affiches ne sont pas à jour : il faut modifier le nom du doyen car c'est encore le nom de l'ancien doyen qui apparaît. Elodie doit donc refaire les affiches.

Dans « caisse à outils du MSU », il y a une rubrique « je pense à ... » et il faudrait retirer la dernière phrase du document car la référence à Karuta n'est plus d'actualité.

Il faut demander au DMG un texte de référence concernant la réforme du DES car le texte apparaissant sur le site du COGEMS n'est plus à jour.

Le document « Foire aux questions » doit être relu par le DMG pour le valider ou le modifier, notamment pour la partie concernant le nombre de demi-journées de présence de l'étudiant pendant les stages.

Le document « Remboursement de frais » devrait être mis dans les espaces personnels des MSU et non sur la page d'accueil, accessible à tout le monde. Il faudra également rajouter une note expliquant que tout MSU peut demander à participer au STAF et que dans ce cadre-là les frais peuvent être pris en charge par le COGEMS.

Le synopsis de la maîtrise de stage n'est plus à jour et il s'agit plutôt d'un document universitaire qui n'a pas lieu d'être sur le site internet du COGEMS.

Concernant le site internet de manière générale, Valérie TRANCHEE VERGE souligne que c'est à chacun des administrateurs de faire remonter à Elodie les modifications à apporter et de rédiger les textes.

Il serait bien de mettre sur le site internet une rubrique « Je veux devenir MSU » avec les conditions à remplir pour recevoir chaque catégorie d'étudiant en mettant les intitulés complets des formations.

### 4. Courrier de relance pour les cotisations

Valérie TRANCHEE VERGE doit envoyer le courrier de relance des cotisations à Elodie qui le diffusera à tous les MSU.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.